

Ecrit par Echo du Mardi le 11 mai 2026

Vaucluse : les gendarmes démantèlent une filière en 'or'



Après deux années d'enquête, les gendarmes de la Section de recherches (SR) de Marseille, de l'antenne de l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI) de Toulouse et du groupement de gendarmerie départementale de Vaucluse, sont parvenus à démanteler un groupe criminel organisé spécialisé dans le vol et le recel de bijoux en or entre la France et la Belgique.

Placée sous l'autorité d'un juge d'instruction du tribunal judiciaire de la cité des papes, cette enquête a débuté en 2024 lorsque les gendarmes et OCLDI étaient informés de l'existence d'un receleur d'or localisé dans la région d'Avignon. Les enquêteurs travaillaient alors déjà sur une possible filière d'acheminement en Belgique d'or provenant de cambriolages.

L'or été fondu sur place avant d'être envoyé en Belgique



Ecrit par Echo du Mardi le 11 mai 2026

Sur cette base, une enquête était ouverte par le parquet d'Avignon et une cellule nationale d'enquête était constituée permettant de confirmer l'existence d'une filière de revente d'or structurée. Des équipes d'individus originaires de pays de l'est commettaient des cambriolages sur l'ensemble du territoire national afin de dérober des bijoux dans des résidences huppées. Les bijoux étaient ensuite récupérés par le receleur qui les fondaient avant de les acheminer en Belgique sous forme de lingots.

Les investigations menées en coopération avec les autorités judiciaires belges ont aussi permis de déterminer que la quasi-totalité des revenus délictueux était blanchie au travers d'investissements immobiliers et d'achats de bijoux, de vêtements et de montres de luxe.

Au moins une quarantaine de trajets avec la Belgique

« Au cours des 18 mois d'investigations particulièrement approfondies, les enquêteurs ont mobilisé l'ensemble des techniques d'enquête et de renseignement, mené de très nombreuses surveillances physiques, procédé à d'importants recoupements factuels et réalisé des analyses criminelles poussées, permettant de définir l'organisation criminelle de ce réseau structuré ainsi que de mettre en évidence une quarantaine de trajets - a minima - vers la Belgique, destinés à l'écoulement des bijoux dérobés », explique [Stéphanie Aouine](#), la nouvelle procureure de la République d'Avignon

3M€ de bijoux en or perquisitionnés

Le lundi 26 janvier 2026, quinze individus étaient simultanément interpellés en France et en Belgique. Les perquisitions réalisées permettaient la saisie de près de 3M€ de bijoux en or et de près de 800 000€ d'avoirs criminels, notamment composés d'articles de maroquinerie et de joaillerie de luxe. À l'issue des présentations, les quinze mis en cause étaient placés en détention provisoire.

« Le mardi 5 mai, une seconde opération était menée, complète la procureure de la République d'Avignon. Cinq individus agissant comme cambrioleurs et blanchisseurs du réseau étaient interpellés dans les départements du Vaucluse, de l'Hérault et du Gard. Les perquisitions réalisées conduisaient à la saisie d'articles de maroquinerie, de montres et d'accessoires de luxe ainsi que de comptes bancaires et cryptoactifs pour un total de plus de 100 000€. Des armes et munitions étaient également saisies. »

Présentés à un juge d'instruction les mercredi 6 et jeudi 7 mai, quatre mis en cause ont été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire. Le cinquième a été placé en détention provisoire à l'issue de sa mise en examen.

L.G.